



CONFERENCE EPISCOPALE BURKINA NIGER

COMMISSION EPISCOPALE POUR LA JEUNESSE ET L'ENFANCE

CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DU BURKINA FASO (CNJC- BF)

L'EXECUTIF NATIONAL

01 BP : 1195 OUAGADOUGOU 01
TEL : (00226) 70 39 16 73 / 70 40 98 72 / 70 09 66 36 / 75 56 18 02 / 79 74 42 15
E-MAIL : cnjcbf@yahoo.fr



Journées Nationales de la Jeunesse

31 Juillet au 04 Aout 2024 à Bobo Dioulasso

Thème : « An ka taama jɔɔn fɛ! » (*Marchons ensemble !*) cf. 1Cor 12,25
« An ka taama jɔɔn fɛ » cf 1Cor 12,25

Journées Nationales de la Jeunesse

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR CONFECTION DE DIVERS ARTICLES JNJ 2024

- Bobo 2024 -

MARS 2024

Avis d'appel d'offres
Date de Publication de l'avis : 21/03/2024

AO N° 2024-001/JNJ-BOBO/CNJC

Objet : CONFECTION DE DIVERS ARTICLES JNJ 2024

Le présent appel d'offres a pour objet, **Confection de divers articles JNJ 2024**. L'appel d'offres est composé de **plusieurs lots répartis** comme suit :

- **Lot 1 : Confection de 2 000 pagnes JNJ 2024, avec motifs koko-donda**
- **Lot 2 : Confection de 500 Tee-shirt Lacoste JNJ 2024, avec motifs koko-donda**
- **Lot 3 : Confection de 1 500 Tee-shirt Simple JNJ 2024, avec motifs koko-donda**
- **Lot 4 : Confection de 3 000 foulards JNJ 2024 de couleur jaune**
- **Lot 5 : Confection de 3 000 foulards JNJ 2024 de couleur verte**
- **Lot 6 : Confection de 3 000 foulards JNJ 2024 de couleur rouge**
- **Lot 7 : Confection de 200 foulards JNJ 2024 de couleur blanche**

Le comité d'organisation des JNJ invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés pour la confection de divers articles JNJ.

La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale basée sur le territoire national burkinabè, spécialisée dans le domaine confection des pagnes et ayant les compétences requises en la matière.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au **75 56 18 02 / 79 74 42 15 / 73 27 94 74 / 75 67 08 88 / 63 74 87 48**. **Le dossier peut être consulté sur le site www.cnjcbf.com**

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres auprès de **la commission finance des JNJ** moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour les lots 1 à 3,**
- **Quinze mille (15 000) francs CFA pour les lots 4 à 7.**

Les moyens de paiements : ***144*10*2900568*Montant# (id CNJC)**

Après paiement, merci de signaler au 75 56 18 02 (whatsapp) pour récupérer la quittance.

Chaque soumissionnaire peut postuler pour plusieurs lots mais ne pourrait être attributaire de plus de deux (02) lots.

Trois exemplaires d'offres, dont un (01) original et deux (02) copies, devront être déposés à **Bobo Dioulasso au Secrétariat de la Cathédrale Notre Dame de Lourdes du 25 au 29 Mars 2024 de 09h à 12h et de 15h à 16h30 .**

Les plis seront ouverts **le samedi 30 mars 2024 à 10h00, heure locale à Cathédrale Notre Dame de Lourdes** en présence des soumissionnaires qui désirent participer.

Les offres parvenues après expiration de ce délai ne sont pas recevables.

Le Président du Comité d'organisation

Abbé Paul Frédéric SAWADOGO

Aumônier du CNJC



CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Le soumissionnaire est tenu d'adhérer à l'ensemble des dispositions du présent appel d'offres et doit examiner avec la plus grande attention toutes les pièces constitutives du présent dossier afin de mieux présenter son offre.

Article 2 : Le soumissionnaire supporte tous les frais liés à la préparation et à la remise de sa soumission. Le Comité d'organisation des JNJ n'est en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Article 3 : Le Comité d'organisation des JNJ se réserve le droit de vérifier auprès de sources de son choix, toute information fournie par le soumissionnaire. Toute information inexacte peut entraîner le rejet de l'offre.

Article 4 : Aucune sous-traitance n'est autorisée.

Article 5 : Éclaircissements apportés au dossier d'appel d'offres

Tout fournisseur désirant des éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres pourra notifier sa requête par écrit, à l'adresse du comité d'organisation des JNJ telle qu'elle est indiquée dans l'avis d'appel d'offres. Le comité d'organisation répondra par écrit, dans un délai de Trois (03) jours calendaires après sa réception à toute demande d'éclaircissement sur le dossier d'appel d'offres. Les demandes d'éclaircissement doivent être reçues au plus tard trois (03) jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Article 6 : Documents constitutifs de l'offre

L'offre proposée par les soumissionnaires comprendra une offre technique et une offre financière.

a. L'offre technique

Elle doit comprendre les éléments suivants :

1- Les renseignements sur les qualifications et les capacités des soumissionnaires (*disposer de numéro IFU, récépissé, et marchés similaires serait un atout*)

2- Les renseignements sur le personnel à mettre en place pour les prestations (Attestation, liste des membres du personnel, avec leurs fonctions)

3- Les renseignements sur le matériel nécessaire à la mise en œuvre des prestations (reçu d'achat, carte grise)

4- Les soumissionnaires joindront à leur offre, la quittance d'achat du dossier d'appel d'offres.

Un échantillon et une maquette du produit et une description détaillée de ses principales caractéristiques techniques (qualité, dimensions règlementaires...).

b. L'offre financière

Elle doit comprendre le bordereau des prix unitaires et totaux dûment rempli et signé.

Article 7 : Langue de l'offre

L'offre préparée par le soumissionnaire ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre, échangés entre le soumissionnaire et le comité d'organisation des JNJ, seront rédigés en langue française, étant entendu que tout document imprimé fourni par le soumissionnaire et rédigé dans une autre langue, doit être accompagné d'une traduction en langue française. Seules les parties traduites en français seront considérées partie intégrante de l'offre.

Article 8 : Délai et lieu d'exécution ou de livraison

Le délai d'exécution ou de livraison ne devrait pas excéder *trente (30) jours*. Le soumissionnaire s'engage dans la soumission à livrer les services dans le délai retenu, à compter de la date de notification du contrat pour la livraison.

Le lieu de livraison : Siège du CNJC sis à Ouagadougou au Centre Cardinal Paul ZOUNGRANA.

Article 9 : Montant de l'offre financière et caractère des prix

- ◆ Les prix proposés par le soumissionnaire comprendront toutes les sujétions, charges et bénéfices y compris les taxes, impôts et droits divers.
- ◆ Le cadre du devis estimatif sera dûment rempli par le soumissionnaire.

Les prix unitaires et totaux établis par le soumissionnaire seront fixés pour la durée du marché et ne pourront en aucun cas être révisés, sauf par entente par les deux parties.

Les prix sont fermes et non révisables.

Le prix de l'offre est exprimé en francs CFA qui sera la monnaie de paiement du marché.

Article 10 : Proposition de rabais

Le soumissionnaire est autorisé à proposer, de sa propre initiative, des rabais éventuels sur le montant de son offre. Les rabais seront exprimés soit en pourcentage du montant de l'offre, soit en montant forfaitaire. Toute proposition de rabais devrait figurer dans le devis.

Article 11 : Contrôle des prestations

Les prestations du soumissionnaire seront contrôlées par une équipe mise en place par le Comité d'organisation des JNJ. Elle approuvera la réception technique et définitive des fournitures et services afin de s'assurer que tout est fait dans les règles de l'art et conformément aux dispositions contractuelles.

CHAPITRE II : REMISE DES OFFRES

Article 12 : Présentation des offres

Les soumissionnaires prépareront une enveloppe fermée, portant uniquement la mention : « APPEL D'OFFRES POUR (compléter par le titre du lot auquel on postule) et adressée au

Comité d'organisation des JNJ. Cette enveloppe contiendra une « Offre technique » et une « Offre financière ».

Article 13 : Date et heure limites de dépôt des offres

Les offres, présentées conformément à l'article 12 ci-dessus doivent être reçues à **Bobo Dioulasso au Secrétariat de la Cathédrale Notre Dame de Lourdes du 25 au 29 Mars 2024 de 09h à 12h et de 15h à 16h30.**

Les plis seront ouverts **le samedi 30 mars 2024 à 10h00 à Bobo Dioulasso à Cathédrale Notre Dame de Lourdes.**

Article 14 : Offres hors délai

Toute offre parvenue après expiration du délai de remise des offres ne sera pas recevable.

Article 15 : Modification et retrait des offres

Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir déposée à condition que la demande de modification ou du retrait soit reçue avant la date limite de dépôt des offres.

Aucune offre ne peut être retirée ou modifiée 24 heures avant la date limite de remise des offres.

CHAPITRE III : OUVERTURE ET ÉVALUATION DES OFFRES

Article 16 - Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui choisiront d'y assister. Cette ouverture des offres aura lieu, en séance publique, **le samedi 30 mars 2024 à 10h00 à Bobo Dioulasso à Cathédrale Notre Dame de Lourdes.**

Les représentants des soumissionnaires, assistant à cette séance, signeront une fiche de présence.

Le Président de séance vérifiera pour chaque enveloppe la date et l'heure de sa réception.

Le Président de séance annoncera à haute voix et enregistrera :

- le nom du soumissionnaire
- la présence de l'offre technique, de l'offre financière et de l'échantillon;
- le montant de son offre;
- le montant des rabais proposés (le cas échéant);
- les délais d'exécution;

Tous les renseignements ci-haut mentionnés sont consignés dans le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis qui est signé séance tenante par tous les membres de la commission d'attribution des marchés présents.

Article 17 : Confidentialités

Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du

marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du marché n'aura pas été rendue publique.

Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer le comité d'organisation lors de l'examen, de l'évaluation, de la comparaison des offres et de la vérification de la qualification des candidats ou lors de la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre par le comité.

Article 18 : Examen des offres

La commission d'évaluation évaluera les offres selon les critères suivants :

RUBRIQUES	NOTES	OBSERVATIONS
OFFRE TECHNIQUE		
RENSEIGNEMENTS		
Documents administratifs	/05	
Marchés similaires	/ 05	
Moyens humains et matériels	/05	
NOTE TOTALE RENSEIGNEMENTS	/15	
SPECIFICATIONS TECHNIQUES		
Qualité de la matière première	/20	
Respect du caractère religieux (catholique)	/10	
Influence de la culture burkinabè sur les modèles présentés	/10	
Originalité du design	/10	
Dimensions	/05	
Méthodologie d'exécution	/05	
NOTE TOTALE SPECIFICATIONS	/60	
NOTE TOTALE OFFRE TECHNIQUE	/75	
OFFRE FINANCIERE		
Cout de l'offre (rabais y compris)	/25	
NOTE GLOBALE	/100	

N.B : Tout soumissionnaire dont la note de l'offre technique est inférieure à 30 est éliminé de la procédure

CHAPITRE IV : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Article 19 : Attribution du marché

Le comité d'organisation attribuera le marché au soumissionnaire jugé qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante, dont on aura déterminé que l'offre est évaluée techniquement acceptable et qu'elle est évaluée économiquement la plus avantageuse. Par ailleurs, l'attribution définitive ne pourrait être faite qu'après visite des sites des attributaires provisoires.

Article 20 : Droit du comité de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

◆ Le comité se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer les quantités sans changement des prix unitaires ou d'autres stipulations de conditions.

Article 21 - Droit du comité d'organisation d'accepter ou de rejeter une offre ou toutes les offres

En l'absence d'offres ou si aucune des offres reçues n'est conforme au dossier, le comité d'organisation déclare l'appel d'offres infructueux. Toutefois, dans l'hypothèse de l'appel d'offres infructueux en raison de l'absence d'offres conformes aux stipulations du dossier d'appel d'offres, le comité d'organisation devra prendre sa décision en se fondant sur le procès-verbal de la commission d'attribution des marchés.

La décision fait l'objet d'une publication dans les sites déterminés par le comité d'organisation.

Article 22 - Signature du marché

◆ En même temps qu'il informera le soumissionnaire retenu de l'attribution du marché, le comité d'organisation lui enverra le projet de marché.

◆ Dans les soixante-douze (72) heures suivant la réception du projet de marché, le soumissionnaire retenu signera et datera le marché et le renverra au comité d'organisation.



TITRE 2 :
DONNÉES PARTICULIÈRES DE L'APPEL D'OFFRES

<p>Nom : Conseil National de la Jeunesse Catholique du Burkina Faso</p> <p>Boite postale : 01 BP 1195 Ouagadougou 01</p> <p>Tel : 70 00 54 99 / 79 60 98 66 / 76 56 59 85.</p> <p>Adresse e-mail : cnjcbf@yahoo.fr</p>	
ARTIC LES	DONNEES PARTICULIERES
A-1	Objet de l'appel d'offres : CONFECTION DE DIVERS ARTICLES JNJ 2024
A-2	<p><u>Consistance des prestations : plusieurs lots</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Lot 1 :</u> Confection de 2 000 pagnes JNJ 2024, avec motifs koko-donda • <u>Lot 2 :</u> Confection de 500 Tee-shirt Lacoste JNJ 2024, avec motifs koko-donda • <u>Lot 3 :</u> Confection de 1 500 Tee-shirt Simple JNJ 2024, avec motifs koko-donda • <u>Lot 4 :</u> Confection de 3 000 foulards JNJ 2024 de couleur jaune • <u>Lot 5 :</u> Confection de 3 000 foulards JNJ 2024 de couleur verte • <u>Lot 6 :</u> Confection de 3 000 foulards JNJ 2024 de couleur rouge • <u>Lot 7 :</u> Confection de 200 foulards JNJ 2024 de couleur blanche
A-3	<p>Candidats admis à soumissionner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <input checked="" type="checkbox"/> ouvert à tous
A -4	<p>Délai et lieu d'exécution ou de livraison</p> <p>a) Le délai d'exécution à ne pas dépasser est de : 30 jours pour tous les lots</p> <p>b) le lieu de livraison est : Siège du CNJC sis à Ouagadougou au Centre Cardinal Paul ZOUNGRANA.</p>
A-5	<p><u>Forme et signature de l'offre</u></p> <p>I.1 un exemplaire original obligatoire</p> <p>I.2 nombre de copies : --deux (02)--</p>
A-6	<p>Date, lieu et heure de dépôt des offres</p> <p>Date, lieu et heure du dépôt des offres : Bobo Dioulasso au Secrétariat de la Cathédrale Notre Dame de Lourdes du 25 au 29 Mars 2024 de 09h à 12h et de 15h à 16h30.</p> <p>Le dépouillement des offres est prévu le samedi 30 mars 2024 à 10h00 à Bobo Dioulasso à Cathédrale Notre Dame de Lourdes.</p>
A-7	<p>Détermination de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse</p> <p>Méthode d'évaluation simple : _x_ (affectation de notes)</p>

TITRE 3 :
CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Spécifications techniques :

N°	Nature	Quantités	Qualité	Dimensions	Descriptions
1	Pagnes JNJ 2024, avec motifs koko-donda	2 000	À compléter par le soumissionnaire	À compléter par le soumissionnaire (minimum 2,5m de long pour les pagnes)	À compléter par le soumissionnaire
2	Tee-shirt simple JNJ 2024, avec motifs koko-donda	500	À compléter par le soumissionnaire	À compléter par le soumissionnaire	À compléter par le soumissionnaire
3	Tee-shirt Lacoste JNJ 2024, avec motifs koko-donda	1 500	À compléter par le soumissionnaire	À compléter par le soumissionnaire	À compléter par le soumissionnaire
4	Foulard JNJ 2024, (Rouge, jaune, vert, blanc)	9 200	À compléter par le soumissionnaire	À compléter par le soumissionnaire	À compléter par le soumissionnaire

Autre critères spécifiques

- **Logo JNJ obligatoire sur tous les articles**
- **Influence de la culture burkinabè sur les modèles présentés ;**
- **Respect du caractère religieux (catholique) ;**
- **Originalité du design.**
- **Dimension Minimale pour les pagnes : 2,5m de long pour les pagnes**

NB : Joindre un échantillon de chaque produit et autre spécifications techniques détaillées et normes, si nécessaire.

**TITRE 4 :
CADRE DU DEVIS ESTIMATIF**

CADRE DU DEVIS ESTIMATIF

Nom du soumissionnaire : _____
Appel d'offres n° _____ du

(1) Numéro d'ordre	(2) Désignation	(3) Unité	(4) Quantité	(5) Prix unitaire (en F. CFA)	(6) Prix total (en F. CFA) (col (4 x 5))
01	Pagnes JNJ 2024, avec motifs koko-donda				
			Montant total toutes taxes comprises		

Arrêté la présente soumission à la somme de :

- (indiquer montant toutes taxes comprises en lettres et en chiffres).
- (indiquer montant hors TVA en chiffres et en lettres)
- (indiquer le montant de la TVA en chiffres et en lettres)

Date : _____

Signature du soumissionnaire : _____



N.B : Reproduire ce même cadre de devis pour chaque article.

Journées Nationales de la Jeunesse

